



AVIS DE COURSE 2012.

1. ORGANISATION

Le Yacht Club du Crouesty Arzon organise les épreuves du Grand Prix du Crouesty Arzon du 25 au 28 mai 2012 sous l'égide de la Ligue de Bretagne de Voile et de la Fédération Française de Voile.

2. REGLES APPLICABLES

- 2.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2009-2012
- 2.2 Les prescriptions de l'Autorité Nationale (Fédération Française de Voile) s'appliqueront
- 2.3 Les règles de classe s'appliqueront pour toutes les séries monotypes participantes
- 2.4 Les règles de jauge IRC s'appliqueront pour tous les voiliers inscrits dans cette jauge.
- 2.5 Les règles de jauge HN s'appliqueront pour tous les voiliers inscrits dans cette jauge.
- 2.6 En application de la Régulation 20 du Code de Publicité ISAF, telle que modifiée par le règlement de publicité de la FF Voile, une signalétique (stickers pour certaines classes) pourra être remise par l'organisation et devra être visible sur le voilier durant toute la course.

3. ADMISSION

- 3.1 Les voiliers admis à participer doivent être des monocoques. Pour ce qui concerne les matériels mobiles et individuels, hormis les matériels imposés par les règles de classe ou de jauge, les matériels des sections 4 et 5 des RSO course catégorie 4 devront être à bord (texte RSO sur www.ffvoile.net). Tous les bateaux doivent être en conformité avec la législation de leur pays.
- 3.2 Les bateaux doivent faire partie d'une classe monotype reconnue par l'ISAF et/ou la FFV (minimum 5 inscrits) ou être jaugés IRC (1 à 4) ou HN (selon H109 et/ou H108) dans les classes D, E, F, R, R2, R3, R4 et appartenir aux groupe 14 à 30.
- 3.3 Chaque bateau doit obligatoirement avoir un équipage composé d'au moins trois personnes. En IRC, le nombre maximum d'équipiers sera **limité à celui indiqué sur le certificat de jauge.**
- 3.4 Un numéro de voile conforme à chaque règlement de jauge est obligatoire pour tout bateau.
- 3.5 Tous les participants doivent être en possession de leur licence annuelle valide (licence 2012 avec cachet ou certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs), règle RCV 75.
- 3.6 Les participants de nationalité étrangère courant sur des bateaux français ou étrangers doivent être en possession d'un document équivalent à la licence de voile française. Le montant de l'assurance en Responsabilité Civile doit être de 1,5 million d'euros minimum.
- 3.7 Le Comité d'Organisation se réserve le droit d'accepter ou de refuser une inscription (règle 76.1 des RCV).

4. PARCOURS

- 4.1 Les parcours seront de type technique ou côtier. Carte SHOM conseillée 7033.
- 4.2 Les parcours seront précisés dans les Instructions de Course, le Comité de Course s'en réservant le choix.
- 4.3 Le nombre d'inscrits par catégorie de bateaux déterminera la répartition des concurrents sur les différents ronds.
- 4.4 Le programme de course au recto de la page suivante fait partie intégrante de cet avis de course.

5. SYSTEME DE CLASSEMENT

- 5.1 Le système de points à minima (Annexe A – art 4 des RCV sera appliqué).
- 5.2 Le classement général (Annexe A – art 2) sera effectué en retirant les points de la plus mauvaise course, si 4 courses ou plus sont courues et validées.
- 5.3 L'épreuve sera validée à partir de 2 courses courues et validées.
- 5.3 Les ex æquo seront départagés par l'application de l'article 8 – Annexe A des RCV

6. DROIT PORTUAIRE ET MANUTENTION

- 6.1 La franchise du Port du Crouesty est accordée du samedi 19 mai au samedi 2 juin 2012 inclus . Le dépassement des dates sera facturé au tarif en vigueur au skipper du bateau concerné.
- 6.2 Les coûts éventuels de manutention restent à la charge des concurrents.
- 6.3 Se renseigner auprès de celle-ci pour le détail des conditions.

Capitainerie du Port du Crouesty, BP 20- 56640 ARZON. Tél. 02 97 53 73 33 / Fax. 02 97 53 90 22.

7. MODALITES D'INSCRIPTION ET DOCUMENTS A PREVOIR

7.1 Le dossier d'inscription au Grand Prix du Crouesty devra être composé de la manière suivante:

a) le document d'inscription original (pas de fax ou de copie) dûment rempli. La liste d'équipage pourra être complétée au plus tard le vendredi **25** mai lors de la chaîne d'inscription.

b) les frais de participation en euros.

Seuls les dossiers d'inscription comprenant au minimum ces deux documents seront enregistrés et donneront lieu à un accusé de réception confirmant l'inscription.

7.2 Vous pouvez utilement compléter votre dossier en nous adressant avec la feuille d'inscription les pièces suivantes:

- l'attestation 2012 d'adhésion à la classe pour chaque monotype
- Pour les IRC, le certificat de jauge IRC 2012 et pour les HN, le certificat de jauge valide aux dates du Grand Prix du Crouesty
- l'attestation d'assurance du voilier
- les copies des licences 2012 validées (cachet médical plus autorisation parentale pour les mineurs) ou, pour tout concurrent étranger, l'attestation d'assurance en responsabilité civile et un certificat médical d'aptitude à la pratique de la voile.
- la copie du certificat de conformité du voilier
(Pour tout bateau français, 1ère page de l'acte de francisation, plus catégorie de navigation).
- la copie de la carte de publicité 2012 pour tout bateau sponsorisé.

7.3 En cas de désistement la somme forfaitaire de 40 € sera conservée au titre de frais de dossier.

8. PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Les frais sont répartis par taille de bateaux, sachant que 5 € par inscription seront reversés à la SNSM d'Arzon lors de la remise des prix.

Pour les Monotypes (y compris les Dragons), IRC et HN :

| | |
|---------------------|-------|
| Moins de 8 m. | 175 € |
| De 8 m. à 8,99 m. | 210 € |
| De 9 m. à 9,99 m. | 225 € |
| De 10 m. à 10,99 m. | 255 € |
| de 11 m. à 11,99 m. | 295 € |
| de 12 m. à 12,99 m. | 335 € |
| 13 m. et plus | 390 € |

9. RESPONSABILITE DES CONCURRENTS

- 9.1** Il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, s'il doit ou non prendre le départ, ou rester en course (Règle 4 des RCV - chapitre 1)
- 9.2** Les chefs de bord sont personnellement responsables de tout accident matériel ou physique pouvant arriver à leur bateau ou à leur équipage. Il leur appartient de contracter toutes les assurances nécessaires.
- 9.3** L'inscription oblige le chef de bord et son équipage à l'application des textes cités au paragraphe 2 de l'Avis de Course. En cas de litige, ils renoncent à toute voie de recours autre que celle prévue par les RCV.

Les inscriptions sont reçues au secrétariat du YCCA :

YACHT CLUB CROUESTY ARZON

Port du Crouesty – BP 27

F56640 ARZON

Téléphone : 02 97 53 78 07 / Télécopie : 02 97 53 61 35

Email : ycca@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.ycca.net>

N'hésitez donc pas à nous contacter pour tous renseignements utiles, notamment sur les hébergements, les facilités et les animations offertes par la station.

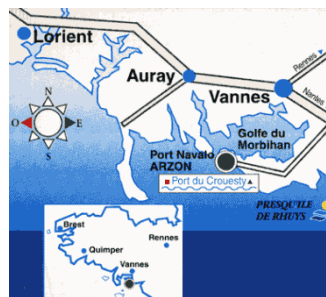


Grand Prix du Crouesty 2012

PROGRAMME 2012

Inscriptions limitées à 250 bateaux

- Vendredi 25 mai**
- 12h à 21h Possibilité de jauge libre des voiles
 - 15h à 21h Confirmation d'inscription
 - Remise des Instructions de Course
 - Contrôle de jauge
 - 21h00 Clôture des chaînes d'inscription
- Samedi 26 mai**
- 08h00 Ouverture du YCCA
 - 10h00 Briefing des skippers
 - 10h30 Emargement et sortie Flotte F (IRC et HN)
 - 11h00 Emargement et sortie Flotte K (Monotypes)
 - 12h00 Courses à suivre Flotte F (IRC et HN)
 - 12h30 Courses à suivre Flotte K (Monotypes)
 - 20h00 Programme à terre – Soirée des Equipages
- Dimanche 27 mai**
- 08h30 Emargement et sortie Flotte F (IRC et HN)
 - 09h00 Emargement et sortie Flotte K (Monotypes)
 - 10h00 Courses à suivre Flotte F (IRC et HN)
 - 10h30 Courses à suivre Flotte K (Monotypes)
 - 20h00 Programme à terre – Soirée des Equipages
- Lundi 28 mai**
- 07h30 Emargement et sortie Flotte F (IRC et HN)
 - 08h00 Emargement et sortie Flotte K (Monotypes)
 - 09h00 Courses à suivre Flotte F (IRC et HN)
 - 09h30 Courses à suivre Flotte K (Monotypes)
 - 16h00 Proclamation des résultats – Remise des prix



Port du Crouesty - BP27 – 56640 Arzon

Tél. : 02 97 53 78 07 / Télécopie : 02 97 53 61 35

Email : ycca@wanadoo.fr - <http://www.ycca.net>